

LES TABLES PCDM4 AVEC LES MODIFICATIONS D'INDICES OU DE LIBELLES ET LES NOUVEAUX COMMENTAIRES

compilation et mise en forme par Pierre Rebuffet (Médiathèque Odysseus de Blagnac)
et Patrick Goczkowski (Bibliothèque départementale du Val d'Oise)

Cet article de Pierre Rebuffet pour les tableaux et de Patrick Goczkowski pour les notes remet en forme les travaux modificatifs du groupe de travail sur les PCDM : il s'agit donc d'un document synthétique sur les indices actuels et leur libellé et sur les nouveaux commentaires de la PCDM4.

Dans un format compact, facile à consulter, il donne l'ensemble des tables actuelles en mentionnant à la fois les indices ou libellés supprimés des tables originelles et les indices ou libellés modifiés ou nouvellement apparus à la suite des quatre validations de modifications intervenues et publiées sur le site de l'ACIM.

Les indices ou libellés supprimés apparaissent en police de couleur rouge et barrés. Par exemple : ~~0.603 orchestre~~.

Les indices ou libellés modifiés ou nouveaux apparaissent en trame de fond bleu ciel et en italique et souligné. Par exemple : 1.353 Néo cool, ambient jazz.

Lorsqu'un indice a été créé puis modifié (exemple : 5.45) ou lorsqu'il a subi des modifications successives (exemple : 2.73), seul le résultat final est pris en compte.

Les commentaires sont au nombre de 50. Placés en notes finales, après l'ensemble des tableaux, ils renvoient aux numéros figurant dans les tables.

Ils correspondent aux recommandations, précisions, remarques générales ou spécifiques accompagnant les différentes validations intervenues et publiées sur le site de l'ACIM. Ces observations ont été remises en forme pour mettre fin à leur éparpillement, et éventuellement corrigées pour tenir compte des dernières évolutions (ainsi pour le tableau de concordance PCDM3 / PCDM4 concernant les documents sonores pour enfants

Evidemment, pour pouvoir les intégrer dans un classement Dewey où la tranche 780 est dévolue à la musique, tous les indices figurant dans les tableaux doivent être précédés du préfixe 78 : par exemple 1.3 pour le jazz devient 781.3.

Classe 0 : Généralités, sciences et techniques musicales

0.000 1 à 0.099 9 Relations de la musique avec les autres sujets

- 0.1 Philosophie, esthétique, critique musicale, sociologie, pratiques musicales
- 0.2 Institutions musicales diverses : production, industrie et commerce, diffusion, enseignement, etc.
- 0.3 Dictionnaires
- 0.4 Répertoires, catalogues, annuaires, bibliographies, discographies
- 0.5 Sciences musicales, apprentissage et enseignement, méthodes générales⁴

- 0.51 Théorie de la musique
- 0.52 Systèmes de notation, solfèges
 - 0.521 Modes et tonalités – lectures de clefs non chantées
 - 0.522 Rythmes – Lectures de rythmes
 - 0.523 Intervalles – Lectures d'intervalles
 - 0.524 Lecture chantée en une seule clef
 - 0.525 Lecture chantée en plusieurs clefs
- 0.53 Solfège écrit – Dictées
 - 0.531 Dictées à 1 voix
 - 0.532 Dictées à plusieurs voix
 - 0.533 Dictées d'accords
 - 0.534 Dépistage de fautes
- 0.54 Ecriture, harmonie, contrepoint
- 0.55 Orchestration, transposition
- 0.56 Composition, improvisation
- 0.57 Techniques de représentations (interprétation)
- 0.58 Analyse musicale

0.6 Organologie générale, techniques instrumentales et vocales. (notations instrumentales)

- ~~0.601—Petits ensembles homogènes (même classe d'instruments)~~
- ~~0.602—Autres petits ensembles~~
- ~~0.603—Orchestres~~
- 0.604 Orchestres, Chefs d'orchestre⁵
- 0.605 Voix en général. Voix comme instrument, tessiture indéterminée, plusieurs tessitures différentes (ex. duo soprano/ténor)
- 0.606 Chanteuses, voix de femmes, voix d'enfants
- 0.607 Chanteurs, voix d'hommes.
- 0.608 Chœurs ou ensembles vocaux, chefs de chœur
- 0.61 Piano : organologie et/ou technique instrumentale
 - 0.611 Piano, pianoforte
 - 0.612 Clavicorde
 - 0.613 Piano mécanique
 - 0.614 Piano électrique, électronique.
 - 0.615 Piano préparé
- 0.62 Clavecin : organologie et/ou technique instrumentale
 - 0.621 Clavecin
 - 0.622 Epinette
 - 0.623 Psaltérion, cymbalum, cithare
 - 0.624 Dulcimer et épinette des Vosges
- 0.63 Orgues : organologie et/ou technique instrumentale
 - 0.631 Grand orgue
 - 0.632 Orgue positif
 - 0.633 Orgue électrique
 - 0.634 Harmonium
 - 0.635 Harmonica, orgue à bouche
 - 0.636 Accordéon, bandonéon, concertina, etc.
 - 0.637 Orgue mécanique
 - 0.638 Hydraulique, orgue portatif

0.64 Cordes frottées : organologie et/ou technique instrumentale

- 0.641 Violon
- 0.642 Alto
- 0.643 Violoncelle
- 0.644 Contrebasse
- 0.645 Dessus de viole Instruments de la famille des violes (sauf viole de gambe)
- 0.646 Viole de gambe
- 0.648 Vielle à roue

0.65 Harpes & lyres : organologie et/ou technique instrumentale

- 0.651 Harpe d'orchestre
- 0.652 Harpes ethniques
- 0.653 Lyres, harpes médiévales

0.66 Guitares & luths : organologie et/ou technique instrumentale

- 0.661 Guitare
- 0.662 Luth
- 0.663 Mandoline
- 0.664 Banjo
- 0.665 Guitare électrique
- 0.666 Guitare basse électrique
- 0.667 Cistre, vihuela

0.67 Bois, vents : organologie et/ou technique instrumentale

- 0.671 Flûte à bec
- 0.672 Flûte traversière
- 0.673 Clarinettes
- 0.674 Saxophones
- 0.675 Hautbois, cors anglais
- 0.676 Bassons
- 0.677 Bombarde
- 0.678 Cornemuses

0.68 Cuivres : organologie et/ou technique instrumentale

- 0.681 Cor (french horn ou cor d'harmonie)
- 0.682 Trompettes, cornet, bugle
- 0.683 Trombone
- 0.684 Tuba, saxhorn, euphonium
- 0.685 Cors de chasse et d'harmonie et autres cors naturels
- 0.686 Clairon
- 0.687 Cornet à bouquins, olifant, serpent

0.69 Percussions et autres instruments

- 0.691 Percussions, généralités ; idiophones ; classer ici les petites percussions à main, les guimbardes, etc.
- 0.692 Percussions à peaux tendues (membranophones), tambours, batteries
- 0.693 Autres percussions : cymbales, gongs, etc.
- 0.694 Percussions mélodiques à éléments accordés : carillons, xylophones, vibraphones, etc.
- 0.695 Instruments électroniques ; moyens informatiques utilisés comme instruments
- 0.696 Ondes Martenot
- 0.697 Sources particulières: platines ("scratch"), sons préenregistrés (bandes magnétiques, cd, etc.)
- 0.698 Facture expérimentale, prototypes - sources extra-musicales

0.7 Sciences et techniques en lien avec la musique et le son

- 0.71 Acoustique générale, musicale, architecturale, instrumentale
- 0.73 Informatique liée à la musique et au son
- 0.74 Techniques d'enregistrements
- 0.75 Reproduction domestique (Hi-fi)
- 0.76 Télédiffusion (radio, télé, etc.)
- 0.77 Sonorisation publique (spectacles vivants)

0.9 Histoire de la musique

Subdivisions par niveau d'enseignement : ces subdivisions ne doivent être utilisées qu'à la suite des indices relevant des tranches 0.5 et ~~0-6~~ [0.611 à 0.698](#)

- 01 Eveil
- 02 Débutant (ou probatoire)
- 03 Préparatoire (ou 1er cycle)
- 04 Élémentaire (ou 2e cycle)
- 05 Moyen
- 06 Fin d'études (ou 3e cycle)
- 07 Supérieur (ou cycle spécialisé)

Classe 1 : Musiques d'influences afro-américaines

- 1.01 Philosophie, sociologie, pratiques musicales
- 1.02 Institutions musicales diverses-
- 1.03 Dictionnaires
- 1.04 Répertoires, catalogues, annuaires
- 1.05 Sciences musicales, apprentissage et enseignement, méthodes générales
- 1.06 Techniques instrumentales et vocales (notations instrumentales)- Indice à utiliser pour les partitions
- 1.09 Histoire
- 1.0x Subdivisions communes (voir classe 0)

1.1 Blues

- 1.10 Anthologies générales ⁶ (utiliser uniquement pour la cotation) ⁷
- 1.11 Work songs
- 1.12 Boogie-woogie
- 1.13 Pre-war blues (avant la 2e guerre mondiale)
 - 1,131 Classic blues singers
 - 1,132 Delta blues
 - 1,133 East coast blues
 - 1,134 Texas
 - 1,135 Memphis
 - 1,136 St Louis
 - 1,137 Chicago
 - 1,138 Autres régions
 - 1,139 Blues revival
- 1.14 Post war blues (après la 2e guerre mondiale)
 - 1,141 Chicago blues, West side
 - 1,142 Memphis
 - 1,143 Texas, west coast
 - 1,144 Delta
 - 1,145 Autres régions
- 1.15 Contemporary blues

1.2 Negro Spirituals, Gospel

- 1.20 Anthologies générales (utiliser uniquement pour la cotation)
- 1.21 Negro spirituals
- 1.22 Gospel
- 1.23 Guitars evangelists

1.3 Jazz

- 1.30 Anthologies générales (utiliser uniquement pour la cotation)
- 1.31 Jazz primitif, ragtime
- 1.32 New Orleans, Dixieland, Jazz pré-classique
- 1.33 Swing, Jazz classique
- 1.34 Be-bop et filiations
 - 1.341 Be bop
 - 1.342 Hard bop
 - 1.343 Jazz soul & churchy
 - 1.344 Bop progressif, post bop, jazz modal
 - 1.345 Néo bop
- 1.35 Cool jazz, ~~West Coast~~, ~~Third stream~~ et musiques apparentées
 - 1.351 ~~Jazz composé, Jazz orchestral~~ Cool jazz, West Coast
 - 1.352 ~~Néo cool, ambient-jazz~~ Jazz composé, Jazz orchestral, Third stream
 - 1.353 ~~Néo cool, ambient-jazz~~

- 1.36 Free Jazz et filiations
 - 1.361 Free jazz, New thing
 - 1.362 Open jazz ; classer ici le "Jazz européen"
1.363 Improvisation pure, recherche sonore
- 1.37 Jazz d'influence ethnique, ~~jazz fusion~~ ⁸
 - 1.371 Afrique
 - 1.372 Maghreb
 - 1.373 Asie
 - 1.374 Amérique latine, Caraïbes
 - 1.375 Jazz manouche
 - 1.376 ~~Autres influences (klezmer, etc.)~~ Jazz Klezmer
 - 1.377 Autres influences
- 1.38 Jazz-Rock et apparentés
 - 1.381 Jazz rock
 - 1.382 ~~Jazz funky~~ Jazz funk
 - 1.383 Acid jazz
 - 1.384 Hip hop jazz
 - 1.385 Electro-jazz
- 1.39 Jazz Variété, style jazzy

1.4 Rhythm'n'blues, soul

- 1.40 Anthologies générales (utiliser uniquement pour la cotation)
- 1.41 Doo wop, Rhythm'n'blues, jump blues, soul, soul-funk...
 - 1.411 Rhythm'n'blues
 - 1.412 Doo-Wop
 - 1.413 Soul
 - 1.414 Soul-funk, soul psychédélique, P-funk
 - 1.415 Philly sound, progressive soul, pre-disco
- 1.42 Disco, funk-music, ~~New Jack, R'n'B, nu-soul~~
 - 1.421 Disco
 - 1.422 Funky-music
 - 1.423 Funk-pop, groove
 - ~~1.424 New Jack-~~
 - ~~1.425 R'n'B-~~
 - ~~1.426 Nu-soul, soul electro-~~
- 1.43 New Jack, R'n'B, nu-soul, soul electro ⁹
 - 1.431 New Jack, R'n'B
 - 1.432 Nu-soul
 - 1.433 Soul electro

1.5 Hip Hop, Rap

- 1.50 Anthologies générales (utiliser uniquement pour la cotation)
- 1.51 Spoken word, slam
- 1.52 Old school, electro
- 1.53 Rap hardcore
- 1.54 Cool rap
- 1.55 Gangsta rap, west coast, G-funk ¹⁰
- 1.56 East coast, indie rap
- 1.57 Ethno rap

1.6 Reggae et genres apparentés

- 1.60 Anthologies générales (utiliser uniquement pour la cotation)
- 1.61 Ska
- 1.62 Rock Steady, early reggae
- 1.63 Reggae roots
- 1.64 Dub
- 1.65 Dancehall
- 1.66 Raggamuffin
- 1.67 Reggae pop

Classe 2 : Rock et variétés internationales apparentées

2.0 Anthologies générales (utiliser uniquement pour la cotation)

2.0x Subdivisions communes (voir classe 0)

2.09 Histoire ; notations chronologiques spécifiques

2.091 1945-1960
2.092 1961-1970
2.093 1971-1980
2.094 1981-1990
2.095 1991-2000
2.096 2001-2010

2.1 **Rock'n'roll, rockabilly** **Rock**¹¹

2.11 Rock'n'roll pioneers
2.12 Rockabilly revival, psychobilly
2.13 Rock¹²
2.14 Pub Rock¹³
2.15 Rock FM

2.2 Pop

2.21 British beat, pop 60's
2.22 Glam, glitter
2.23 Power-pop, pop-rock
2.24 Pop "indie"¹⁴
2.25 Brit pop

2.3 Folk rock, country rock, blues rock

2.31 Folk acoustique
2.32 Folk rock
2.33 Country rock
2.34 Blues rock, boogie rock, rock sudiste
2.35 Néofolk
2.36 ~~Dark folk~~, Slowcore, Sadcore et apparentés¹⁵

2.4 Rock psychédélique, rock progressif, rock symphonique

2.41 Rock psychédélique, acid rock
2.42 Rock progressif
2.43 Planant, symphonique
2.44 Post rock

2.5 Hard-Rock, metal et styles apparentés

2.51 Hard rock, Heavy ~~metal, Big rock~~ et apparentés
2.511 Hard rock
2.512 Heavy metal, stoner
2.513 Hard FM
2.514 Metal progressif
2.515 Metal symphonique
2.52 ~~Hard-FM, Metal atmosphérique, metal gothique, doom~~
2.521 Metal atmosphérique
2.522 Metal gothique
2.523 Doom
2.53 ~~Speed, thrash, death, doom, grindcore, gothic-metal, Metal extrême~~
2.531 Thrash metal, trashcore, power metal
2.532 Black metal, Black metal symphonique
2.533 Death metal
2.534 Grindcore
2.54 Funk metal, rap metal
2.55 Neo metal, metal alternatif

2.6 Punk et styles apparentés

2.61 Rock garage
2.62 Rock pré-punk (NY scene)
2.63 Punk
2.64 Hard core
2.65 Noisy pop, noisy rock, indie rock¹⁶
2.66 Grunge et apparentés¹⁷
2.67 Skate core, punk californien

2.7 New wave, cold wave, rock indus, techno pop

2.71 New wave
2.72 Cold wave, gothic
2.73 Techno-pop, electro-pop, electro-punk, electronic body music (EBM)
2.74 ~~Industriel, recherche sonore~~ Rock industriel
2.75 Recherche sonore

2.8 Fusion de styles, rock d'influences...

2.81 Influences jazz
2.82 Influences rap, hip hop
2.83 Influences funk, soul, R'n'B
2.84 Influences ska, reggae
2.85 Influences traditions nationales
2.86 Influences musique classique

2.9 **Rock et variétés rock** Variétés internationales¹⁸

~~2.91 —Rock mainstream~~
~~2.92 —Variétés rock, Rock-FM~~

Classe 3 : Musique classique (Musique savante de tradition¹⁹ occidentale)²⁰

3.0 Anthologies générales²¹ (utiliser uniquement pour la cotation)

- 3.01 Philosophie, sociologie, pratiques musicales
- 3.02 Institutions musicales diverses
- 3.03 Dictionnaires
- 3.04 Répertoires, catalogues, annuaires, bibliographies, discographies

3.06 Instruments de musique ; subdiviser par les notations instrumentales, et utiliser ces indices pour les anthologies et récitals concernant les instruments, les orchestres et la voix²²

3.09 Histoire ; **notations chronologiques spécifiques**. Utiliser ces indices pour les anthologies et récitals concernant les périodes historiques

- 3.091 Période antérieure au Moyen-Âge
- 3.092 Moyen-Âge
- 3.093 Renaissance
- 3.094 Epoque Baroque jusqu'à 1750
- 3.095 Epoque classique
- 3.096 Epoque romantique et post-romantique
- 3.097 Vingtième siècle jusqu'à 1945
- 3.098 Période postérieure à 1945²³

3.1 Musique de chambre **et musique concertante**.

Classer ici les anthologies de musique de chambre

Tous les indices de cette tranche (de 3.11 à 3.19) peuvent être complétés par une notation instrumentale (mais sans le préfixe 06)

- 3.11 Musique pour un instrument
 - 3.111 1 Musique pour piano seul²⁴
- 3.12 Duo et sonates baroques à un dessus (la basse continue est considérée comme un seul instrument)
- 3.13 Trio et sonates baroques à deux dessus (la b.c. est considérée comme un seul instrument)
- 3.14 Quatuor
 - 3.144 Quatuor à cordes
- 3.15 Quintette.
- 3.16 Sextuor.
- 3.17 **Septuor** Petit ensemble à cordes (frottées et/ou pincées)²⁵
- 3.18 **Petit ensemble** Petit ensemble à vents (bois et/ou cuivres)
- 3.19 **Concerto, concerto grosso, symphonie concertante** Autre petit ensemble, orchestre de chambre²⁶
 - 3.194 1 — Concerto pour violon

3.2 Musique orchestrale. Classer ici les anthologies et œuvres de formes non conventionnelles

- 3.21 **Musique orchestrale de forme non-conventionnelle**²⁷ Concerto, concerto grosso, symphonie concertante^{28 29}
 - 3.214 1 Concerto pour violon
- 3.22 Concert, sinfonia, divertissement, cassation, danses.
- 3.23 Suite pour orchestre.
- 3.24 Symphonie, Poème symphonique
- 3.25 Ouverture, extrait symphonique d'opéra.
- 3.26 Rhapsodie, variations symphoniques.
- 3.27 Musique et suite de ballet.
- 3.28 Musique de scène symphonique ou vocale, conte à récitant (quelle que soit l'instrumentation)³⁰

3.3 Musique vocale profane. Classer ici les anthologies et œuvres de formes non conventionnelles³¹

- 3.30 — Anthologies**
- 3.31 Mélodie, Lied
- 3.32 Polyphonie, madrigal, trio et quatuor vocaux
- 3.33 Œuvre chorale a capella
- 3.34 Œuvre chorale avec accompagnement, cantate profane, oratorio profane, pastorale profane, serenata³²
- 3.35 Opéra (intégrale), fiesta teatral
- 3.36 Opérette (intégrale), zarzuela
- 3.37 Opéra & opérette (sélection, airs extraits)

3.4 Musique vocale sacrée. Classer ici les anthologies et œuvres de formes non conventionnelles

- 3.40 Œuvre de forme non définie
- 3.41 Œuvre sur la liturgie chrétienne : Psaume, Te Deum, Stabat Mater, Magnificat, vêpres, antienne, Salve Regina. Hymnes.
- 3.42 Cantate sacrée.
- 3.43 Messe, partie de messe : Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei, Credo
- 3.44 Requiem, office des morts.
- 3.45 Oratorio, Passion, pastorale à caractère religieux
- 3.46 Motet.
- 3.47 Chant gégorien, plain chant, chant bénévénite, etc.
- 3.48 Œuvre sur la liturgie non chrétienne Œuvre sur d'autres liturgies chrétiennes (orthodoxe) et sur des liturgies non chrétiennes

3.5 Musiques utilisant l'électronique

- 3.51 Musique de chambre avec dispositif électronique
- 3.52 Musique orchestrale avec dispositif électronique
- 3.53 Musique vocale avec dispositif électronique
- 3.54 Musiques acoustiques acousmatiques, concrètes, électroacoustiques

3.6 Musique classique en lien avec d'autres genres³³

3.9 Pour ceux qui souhaitent utiliser un classement par périodes historico-stylistiques (suivies d'un indice de forme) au lieu du classement habituel par compositeur³⁴

- 3.91 Période antérieure au Moyen-Âge
- 3.92 Moyen-Âge
- 3.93 Renaissance
- 3.94 Epoque baroque jusqu'à 1750
- 3.95 Epoque classique
- 3.96 Epoque romantique et post-romantique
- 3.97 Vingtième siècle jusqu'à 1945
- 3.98 Période postérieure à 1945

Classe 4 : Musiques électroniques

4.0 Anthologies générales utiliser uniquement pour la cotation

4.0x Subdivisions communes (voir classe 0)

4.1 Précurseurs, pionniers

4.2 Ambient, downtempo...

- 4.21 Ambient
- 4.22 Downtempo, **Abstract-hip-hop**³⁵, Trip hop
- 4.23 Electro-dub
- 4.24 **Lounge-music** Electro lounge

4.3 House

- 4.31 Acid house
- 4.32 Deep house
- 4.33 Hard house, Tek-house
- 4.34 **Garage, UK-garage, 2-step**³⁶ Minimal house

4.4 Techno

- 4.41 Techno, Electro
- 4.42 Trance, Goa
- 4.43 Techno hardcore, Techno indus, Gabber, Acid Core, Tribe...

4.5 Fusion de styles, electro d'influences

- 4.51 Influences pop-rock (Big Beat), electro-clash
- 4.52 Influences world
 - 4.521 influence asiatique, Asian beat
 - 4.522 influence orientale
 - 4.523 influence latine
 - 4.524 influence africaine
- 4.53 Influences Jazz
- 4.54 **Groove-électronique** Influences soul, funk
- 4.55 Influences hip hop (abstract hip hop, turntablism)

4.6 Electronica et apparentés

- 4.61 Electronica, Folktronica
- 4.62 Electronica noise, electronica bruitiste
- 4.63 Laptop, minimal electronica, glitch
- 4.64 Drill'n'bass
- 4.65 Field recordings

4.7 Jungle, drum'n'bass

- 4.71 Jungle
- 4.72 Drum'n'bass

4.8 Dance

Classe 5 : Musiques fonctionnelles – Divers

5.1 Musique et les autres arts

- 5.11 Comédies musicales
- 5.12 Cirque
- 5.13 Humour et humour musical
- 5.14 Créations chorégraphiques
- 5.15 Musiques (non-classiques) pour la scène et le théâtre
- 5.16 Musique et poésie (créations conjointes de poètes et de musiciens)
- 5.17 **Bandes originales de livres et de BD** Bandes originales spécifiques (de livres ou de BD, d'expositions ou de défilés de mode)
- 5.18 Contes musicaux (non-classiques), œuvres intégrant des chansons et des textes récités ou lus
- 5.19 Créations radiophoniques (théâtre radiophonique)

5.2 Musiques liées à l'audiovisuel

- 5.21 Musiques de télévision et de radio (feuilletons, génériques...) génériques d'émissions de télévision autres que les films de fiction : journaux télévisés, jeux, émissions de variétés, etc.³⁷
- 5.22 Musiques de publicité
- 5.23 Musiques de jeux vidéo, Jingles
- 5.24 Atmosphères musicales (illustrations musicales thématiques)³⁸

5.3 Musiques de circonstances, Musique et histoire

- 5.31 Mariages
- 5.32 Baptêmes
- 5.33 Noël
- 5.34 Compilations thématiques liées à l'Histoire (doc. composites : textes + sons + musiques et chants)
- 5.35 Autres fêtes ou circonstances particulières (Halloween, anniversaires, etc.)

5.4 Musiques de détente et d'activités physiques

- 5.41 Ambiance, "easy listening" et lounge music (musiques de bars, d'hôtels...)
- 5.42 New Age
- 5.43 Relaxation
- 5.44 Sports rythmiques, aérobic
- 5.45 Expression corporelle³⁹, exercices et apprentissage de la danse (classique ou jazz notamment)⁴⁰

5.5 Variétés instrumentales et vocales (qui ne se rattachent à aucune autre classe)

5.6 Musiques de danses populaires et festives

- 5.61 Danse folklorique : privilégier le classement au pays en musiques du monde (**classe-9**)
- 5.62 Orchestre de variété
- 5.63 "Danses de salon" (tango, valse, charleston, etc.)
- 5.64 Accordéon, musette
- 5.65 Compilations des meilleures ventes, "hits"
- 5.66 Karaoké

5.7 Musique de plein air, de sociétés musicales

- 5.71 Hymnes nationaux
- 5.72 Musique militaire
- 5.73 Fanfare, harmonie, kiosque
- 5.74 Orphéons, chorales
- 5.75 Musique de vénérie
- 5.76 Musiques de rue (si on ne peut pas les rattacher à une autre classe)
- 5.77 Musiques de carnaval (privilégier le classement dans les musiques du monde)

5.8 Instruments particuliers, musiques mécaniques

- 5.81 Instruments particuliers à répertoire spécifique (carillon, flûte de pan, scie musicale...)
- 5.82 Instruments mécaniques
- 5.83 Sifflement humain

5.9 Sons divers

- 5.91 Nature et animaux, paysages sonores (pour les paysages sonores, privilégier le classement dans les musiques du monde si possible)
- 5.92 Bruits, bruitages
- 5.93 Documents sonores (documentaires), créations radiophoniques

Rappel : pour les ouvrages documentaires l'indexation Dewey non musicale devra être privilégiée.

Classe 6 : Musique et cinéma

6.1 Musique concernant une œuvre filmique ⁴¹

- 6.11 Bandes originales de films
- 6.12 Musiques "inspirées par" un film, Ré-interprétation de musiques originales
- 6.13 Bandes originales de fictions de télévision (téléfilms, séries)
- 6.14 Adaptation phonographique de film ⁴²

6.2 Compilations

- 6.20 Compilations diverses
- 6.21 Compilations thématiques (genres, périodes, pays, maisons de productions...)
- 6.22 Compilations autour d'un compositeur
- 6.23 Compilations autour d'un réalisateur
- 6.24 Compilations autour d'un acteur
- 6.25 Compilations autour d'un interprète musical, d'un adaptateur musical
- 6.26 Compilation de musiques de courts métrages d'animation
- 6.27 Compilation de musiques de fictions de télévision (feuilletons ou films)

Classe 7 : Classe de déclamation

Pas de subdivisions.

Classe 8 : Chanson francophone ⁴³ / Classe d'usage national ou local

8.0 Anthologies générales (utiliser uniquement pour la cotation)

- ~~8.01 Philosophie, sociologie, pratiques musicales~~
- ~~8.02 Institutions musicales diverses~~
- ~~8.03 Dictionnaires~~
- ~~8.04 Répertoires, catalogues, annuaires, bibliographies, discographies~~
- 8.0x Subdivisions communes (voir classe 0)

8.09 Histoire. Anthologies historiques, par ordre chronologique

- 8.092 Patrimoine, chants d'avant la création de l'enregistrement
- 8.093 1880-1920
- 8.094 1920-1940
- 8.095 1940-1960
- 8.096 1960-1980
- 8.097 1980-2000
- 8.098 2000-2020

8.1 Chansons pour enfants ⁴⁴

- 8.11 Rondes et comptines
- 8.12 Berceuses
- 8.13 Eveil musical lié à la chanson ⁴⁵
- 8.14 Chansons d'apprentissage ou d'initiation (alphabet, tables de multiplication, langues étrangères)

8.2 Chansons sociales

- 8.21 Chansons "pour et contre" : de lutte, de propagande, contestataires, révolutionnaires, etc.
- 8.22 Chansons d'activités collectives diverses : travail, marins, supporters, etc...
- 8.23 Chansons à message religieux

8.3 Chansons humoristiques, chansons paillardes

8.4 Chansons à texte (Texte prédominant)

- 8.41 Poèmes chantés (œuvres de poètes ou d'écrivains mises en musique)

8.5 Chanson de variétés (Musique prédominante)

8.6 Chansons en lien avec d'autres genres : subdiviser par les autres classes

- 8.611 Blues
- 8.62 Rock
- 8.6x etc.

Classe 9 : Musiques du monde

9.0 — Anthologies générales (monde entier) ⁴⁶

9.0x Subdivisions communes générales ([voir classe 0](#))

9.08 Peuples en diaspora, regroupements particuliers ([faire suivre des subdivisions communes spécifiques](#))

~~9.081 — Traditions juives~~

~~9.082 — Traditions islamiques~~

~~9.083 — Tsiganes~~

~~9.084 — Monde méditerranéen~~

Subdivisions communes spécifiques ⁴⁷ :

- 1 Musiques savantes ou traditionnelles
 - 11 Musique savante extra-occidentale
 - 12 Musique rituelle et religieuse
 - 13 Musique traditionnelle et de collectage
 - 14 Chants de lutte et de travail traditionnels
- 2 Musiques modernes ou traditionnelles modernisées
 - 21 Nouvelles musiques d'inspiration traditionnelle (country, traditionnel électrifié)
 - 22 Nouvelles musiques du monde (africaine, salsa...)
 - 23 Variété et chanson
- 3 Métissages entre deux traditions distinctes
- 4 [\[indice libre\]](#)
- 5 [Traditions juives](#)
- 6 [Traditions islamiques](#)
- 7 [Tsiganes](#)
- 8 [Monde méditerranéen](#)

[Pour associer une subdivision commune spécifique au niveau du monde entier ou au niveau du continent, on introduit cette subdivision spécifique par la séquence numérique 08.](#)

[Exemples :](#)

[9.0811 = musiques savantes extra-occidentales du monde entier](#)

[9.0822 = world music du monde entier](#)

[9.10813 = Musiques traditionnelles et de collectage en Afrique](#)

[9.90822 = Nouvelles musiques d'Amérique latine](#)

[En revanche, pour les pays \(subdivisions à deux chiffres après le point\), ce préfixe 08 est inutile.](#)

9.1 Afrique

- 9.11 Îles de l'Océan Indien - Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion, Seychelles
- 9.12 Afrique Australe - Afrique du Sud, Angola, Botswana, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe [classer ici le Mbaqanga et les musiques zoulou]
- 9.13 Afrique orientale et des Grands Lacs - Burundi, Erythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie, Zanzibar [classer ici le Taarab]
- 9.14 Afrique Centrale - Congo, Gabon, [Sao Tomé et Príncipe](#), République de Centrafrique, Rép. Démocratique du Congo (Zaïre) [classer ici la rumba]
- 9.15 Cameroun, Guinée Equatoriale [classer ici la makossa]
- 9.16 Afrique de l'Ouest - Bénin, Ghana, Nigeria, Sierra Leone, Togo [classer ici la juju et le High life]
- 9.17 Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Libéria
- 9.18 Gambie, Guinéennes, Mali, Sénégal [classer ici les Mandingues et griots] ; Cap Vert
- 9.19 Mauritanie, Niger, Sahara Occidental, Tchad

9.2 Maghreb, Proche-Orient, Moyen-Orient [Monde arabe]

- 9.21 Berbères
- 9.22 Maroc
- 9.23 Algérie
- 9.24 Tunisie
- 9.25 Égypte, Libye
- 9.26 Israël
- 9.27 Iraq, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie
- 9.28 Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats du Golfe, Koweït, Oman, Qatar, Yémen

9.3 Asie

- 9.31 Kurdistan
- 9.32 Arménie, et Arméniens en diaspora
- 9.33 Turquie [classer ici la musique classique ottomane]
- 9.34 Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Turkménistan [classer ici Bardes, Shasmaqam]
- 9.35 Iran [classer ici le Radif], Azerbaïdjan
- 9.36 Afghanistan, Tadjikistan
- 9.37 Pakistan [classer ici Qawwalī, Gaza]
- 9.38 Bangladesh, Inde, Maldives, Sri Lanka
- 9.39 Népal, Bhoutan, Sikkim, Tibet

9.4 Extrême-Orient

- 9.41 Cambodge, Laos, Myanmar (Birmanie), Thaïlande
- 9.42 Viêt Nam
- 9.43 Indonésie, Malaisie, Philippines
- 9.44 Australie, Tasmanie ; Mélanésie : Fidji, Nouvelle Calédonie, Papouasie - Nouvelle Guinée, Salomon, Vanuatu
- 9.45 Polynésie : Hawaï, Île de Pâques, Nouvelle Zélande (Maoris), Polynésie Française, etc., Samoa, Tonga ; Micronésie : Carolines, Mariannes , Marshall, Kiribati, Tuvalu, Nauru
- 9.46 Japon
- 9.47 Corée
- 9.48 Chine, [Taiwan \(Formose\)](#)
- 9.49 Mongolie, Ensemble sibérien

9.5 Europe de l'Est et méridionale

- 9.51 Bélarus, Géorgie, Russie (européenne), Ukraine
- 9.52 Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie
- 9.53 Moldavie, Roumanie
- 9.54 Bulgarie
- 9.55 Albanie, Bosnie, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie, Slovénie
- 9.56 Crète, Chypre, Grèce
- 9.57 Italie, Sardaigne, Sicile (éventuellement Corse), Malte
- 9.58 Portugal, Açores, Madère
- 9.59 Espagne, Catalogne (dont Roussillon), Euskadi

9.6 France ⁴⁸ (tranche indiciaire d'usage national ou local)

- 9.61 Corse (classement également possible en 9.57)
- 9.62 ~~Occitanie : Gascogne~~ [Occitanie \(en général\)](#)
- 9.63 ~~Occitanie : Languedoc & Provence~~ [Occitanie sud : Gascogne, Languedoc, Provence](#)
- 9.64 Occitanie nord : Limousin, Auvergne
- 9.65 Centre-Ouest : Anjou, Touraine, Orléanais, Poitou, Berry, Marche, Nivernais, Aunis, Saintonge, Angoumois
- 9.66 Est : Jura & Alpes du nord, Bourbonnais, Franche-Comté, Savoie, Lyonnais, Bresse, Dauphiné
- 9.67 Nord-Est : Lorraine, Champagne, Ardennes, Bourgogne, Vosges, Alsace
- 9.68 Nord : Artois, Picardie, Flandre, Boulonnais, Île-de-France, Normandie, Maine
- 9.69 Bretagne

9.7 Europe, Ouest et Nord

- 9.71 [indice libre]
- 9.72 Musiques celtiques
- 9.73 Irlande, Pays de Galles, Cornouailles, Écosse
- 9.74 Angleterre, [îles anglo-normandes](#)
- 9.75 Belgique, Flandres, Luxembourg, Pays-Bas
- 9.76 Allemagne, Autriche, Suisse
- 9.77 Finlande, Pays Baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie)
- 9.78 Danemark, Islande, Norvège, Suède

9.8 Amérique du nord

- 9.81 Régions arctiques, Groenland, Nunavut, Inuit
- 9.82 Tribus amérindiennes
- 9.83 Canada
- 9.84 Québec, Acadie
- 9.85 Etats-Unis, généralités
- 9.86 Etats-Unis : Country
- 9.87 Etats-Unis : Louisiane : Cajun, Zydeco
- 9.88 Antilles anglophones : Jamaïque⁴⁹
- 9.89 Antilles anglophones : Antigua & Barbuda, Bahamas, La Barbade, Grenade, La Dominique, Ste Lucie, Trinité-et-Tobago.

9.9 Amérique latine

- 9.91 Antilles Francophones : Guadeloupe, Haïti, Martinique, St Barthélémy, St Martin
- 9.92 Antilles Hispanophones : Porto Rico, Rép. Dominicaine
- 9.93 Antilles Hispanophones : Cuba [classer ici le Son, la Salsa]
- 9.94 Guatemala, Mexique, Belize
- 9.95 Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Panama, Salvador
- 9.96 Colombie, Guyanes, Surinam, Venezuela
- 9.97 Brésil
- 9.98 Bolivie, Chili, Equateur, Pérou
- 9.99 Argentine, Paraguay, Uruguay

50 COMMENTAIRES POUR UNE UTILISATION OPTIMALE DES TABLES ACTUALISEES

¹ Réflexion et choix généraux préalables : les PCDM permettant une certaine souplesse dans la construction des cotes, il est important d'opérer, en préalable à toute cotation d'un fonds, un certain nombre de choix conditionnant le classement des documents.

Le classement s'effectuant selon le sens de lecture de la cote (de gauche à droite), le point d'insertion du segment alphabétique (les 3 lettres) dans l'indice numérique aura la plus grande importance.

Que ce soit pour déterminer le niveau d'intégration des supports, le niveau de détail nécessaire, les types de classement recherchés grâce aux insertions de segment alphabétique, au traitement des anthologies ou aux divers choix de regroupement, une médiathèque ne peut faire l'économie d'une réflexion préalable à la mise en place de la nouvelle version des PCDM et au traitement proprement dit des documents musicaux. Cette réflexion se fera notamment en fonction des collections existantes, de leurs perspectives d'évolution, des possibilités matérielles de présentation et des attentes de ses publics.

Ainsi, tel établissement de petite taille pourra se satisfaire de regrouper tous ses documents de musiques du monde dans les sous-classes correspondant aux continents ou sous-continents. Les plus importants ou ceux ayant les collections les plus conséquentes classeront aux pays ou régions, tout en utilisant les subdivisions communes spécifiques pour préciser les types de musique ou sous-classer les documents.

Rappelons à cet égard que la règle des 20/200 définie dans *Musique en bibliothèque* est un outil très utile pour la validation : "lorsque, dans un lieu donné, plus de 200 documents sont cotés avec le même indice, il est bon d'utiliser des indices plus développés, pour parvenir à un niveau plus détaillé. En revanche, lorsque moins de 20 documents sont cotés sous le même indice, il convient de les regrouper avec d'autres sous un indice plus général."

² Insertion du segment alphabétique dans les cotes : en théorie, on peut insérer le segment alphabétique à peu près n'importe où. La position du segment alphabétique ne modifie en aucun cas la signification de l'indice. En revanche, il ne faut jamais perdre de vue que ce point d'insertion va conditionner le classement du document, dans la mesure où on respecte la règle de classement selon la lecture de la cote de gauche à droite.

Par conséquent, il faut faire des choix à l'avance, et coter en tenant compte de ces choix préalables.

Ex. : séparer ou non le rock français dans la classe 8. Si on veut isoler le rock français, il faut "casser" les indices après 8.62 (8.62 TEL) : on aura donc une sous-classe. Mais si on veut intégrer le rock français au sein de la chanson, il faudra les casser juste après le 8 (8 TEL 62).

En pratique, on peut proposer les recommandations suivantes :

Pour les documents classés au nom de leur responsable (compositeur, groupe, chanteur...) ou au titre de l'oeuvre concernée (film, comédie musicale...) :

Classe 0 : Le classement est toujours systématique, le segment alpha est rejeté en fin de cote.

Classe 1 : Le segment alpha est inséré après la première décimale (1.3 COL 42).

Classe 2 : Le segment alpha est inséré après le chiffre de la classe (2 NIR 66).

Classe 3 : Le segment alpha est inséré après le chiffre de la classe (3 MOZ 144).

Classe 4 : Le segment alpha est inséré après le chiffre de la classe (4 MAS 22).

Classe 5 : Le classement est systématique, le segment alpha est rejeté en fin de cote.

Classe 6 : Le segment alpha est inséré après la première décimale (6.1 HAI).

Classe 7 : Le segment alpha est inséré après le chiffre de la classe (7 COM).

Classe 8 : Le segment alpha est inséré après le chiffre de la classe pour la chanson (8 BRA 4), on peut aussi faire des sous classes, pour le rock français notamment ; dans ce cas, le segment alpha est inséré après la deuxième décimale (8.62 IND 2).

Classe 9 : Le segment alpha est inséré après la deuxième décimale (9.93 FER 2). Il faut faire le choix préalable de sous-classer ou non par les subdivisions communes spécifiques. Dans les petites collections, le classement au continent peut suffire ; dans ce cas, on met le segment alphabétique après la 1re décimale (9.9 FER 3).

Pour les anthologies, récitals et compilations : pour toutes les classes, le classement est toujours systématique. Le segment alpha est donc rejeté en fin de cote.

³ Indexation et cotation : si certaines classes ou sous-classes font l'objet d'une indexation détaillée, l'utilisation de cette indexation détaillée n'est pas une obligation. C'est à chaque établissement de déterminer le niveau de précision souhaitable, en fonction de différents paramètres : l'importance du fonds, sa spécialisation, les habitudes du public, ses besoins...

Il est tout à fait légitime par exemple de n'utiliser qu'un 1.5 générique pour tous les disques de rap si un niveau de détail plus élevé n'est pas jugé nécessaire. Un autre établissement pourra au contraire juger tout aussi légitimement que l'utilisation des subdivisions proposées dans les tables est indispensable à la satisfaction de son public.

Attention toutefois à ne pas perdre de vue que l'indice peut constituer une alternative à une indexation lexicale, un niveau de détail élevé permettant une identification fine du contenu d'un document. Entre autres avantages, une indexation numérique fine au niveau bibliographique peut aider grandement pour une éventuelle évolution ultérieure de la cotation.

Enfin il faut rappeler qu'un indice n'est pas une cote : un indice sert à créer un accès à une (ou des) notice(s) bibliographique(s) dans un catalogue, une cote à classer physiquement le document. Un même disque peut donc recevoir un indice détaillé et une cote simple. Un même disque peut aussi recevoir deux indices ou plus selon les besoins de sa description. C'est évidemment particulièrement vrai lorsqu'il est difficile à classer.

L'indice est donc un descripteur, la cote une adresse. Ce n'est pas parce que cotes et indices sont tirés de la même classification que leurs fonctions doivent être confondues.

⁴ Cet indice peut servir à l'éveil sonore et musical en général, notamment en direction des enfants.

⁵ La tranche des 0.6 est modifiée en faisant disparaître les 0.601 à 0.603, en regroupant chefs d'orchestre et orchestres en 0.604, et en regroupant choeurs et chefs de chœur en 0.608.

⁶ Utilisation du chiffre zéro : le chiffre 0 a plusieurs fonctions :

- c'est le premier chiffre de la classe des généralités ;
- il introduit les subdivisions communes : par exemple 03 pour les dictionnaires, 06 pour les notations instrumentales, etc. ;
- lorsque, dans une cote, il est présent en fin d'indice, sans être suivi d'aucun autre chiffre, il indique une anthologie générale. Par exemple :

2.0 = anthologie générale de rock

1.30 = anthologie générale de jazz

Ce zéro indiquant les anthologies générales permet une bonne intercalation des anthologies générales, juste après les documents classés par musiciens, et juste avant les anthologies spécialisées faisant l'objet d'un indice spécifique, et ce à l'intérieur d'une "séquence de classement", que cette séquence soit au niveau de la classe (chanson en 8 par exemple) ou au niveau d'une sous-classe (jazz en 1.3 par exemple) ou même d'un niveau inférieur ("Rock français" en 8.62 par exemple).

Exemple de séquence avec une sous-séquence :

8 BRA = Brassens

8.0 CHA = *La chanson française* (anthologie générale)

8.094 ENT = *Entre les deux guerres* (anthologie de chansons des années 1920 à 1940)

8.62 BER 6 = disque du groupe Bérurier Noir (dans le cas où on a choisi de faire une sous-classe "Rock français")

8.62 TEL = disque du groupe Téléphone (dans le cas où on a choisi de faire une sous-classe "Rock français")

8.620 ROC = compilation de rock français (dans le cas où on a choisi de faire une sous-classe "Rock français")

8.626 PUN = compilation de groupes punks français.

Mais attention aux séquences obtenues : le zéro n'est pas toujours nécessaire pour signifier une anthologie générale. Voir à ce sujet les notes 21 et 46 relatives respectivement à la musique classique (3.0 mais 3.2 et non 3.20) et aux musiques du monde (9 et non 9.0).

⁷ Si, dans une cote, le chiffre zéro présent en fin d'indice, sans être suivi d'aucun autre chiffre, indique une anthologie générale, cette dernière utilisation du zéro est hors de propos pour ce qui est de l'indexation des notices bibliographiques. C'est pourquoi le commentaire concernant l'utilisation du zéro "(utiliser uniquement pour la cotation)" est ajouté à la suite des indices relatifs aux anthologies générales : 1.10, 1.20, 1.30, 1.40, 1.50, 1.60, 2.0, 3.0, 4.0 et 8.0.

⁸ Le terme "jazz fusion" est retiré du libellé de l'indice 1.37 car il est fréquemment employé dans le sens de jazz rock.

⁹ L'introduction du nouvel indice 1.43 New jack, R'n'B, nu-soul, soul electro entraîne bien évidemment une modification ipso facto de l'indice précédent 1.42 et de son découpage.

¹⁰ Dans le libellé des indices, les termes employés ne sont pas limitatifs des termes immédiatement précédents : par exemple, 1.55 Gangsta rap, West Coast, G-Funk ne signifie pas que tout le gangsta rap est de la côte ouest. Il signifie que l'indice regroupe tous les disques de gangsta rap quelle que soit leur provenance géographique, tous les disques de West Coast et tous les disques de G-Funk. Les virgules dans les libellés des indices introduisent une énumération.

¹¹ Pour ce qui est du surf rock, cette musique essentiellement instrumentale à ses débuts, représentée par Dick Dale et Link Wray entre autres, en l'absence d'indice spécifique (peut-être pas nécessaire car cela ne représente tout de même pas une production énorme), on peut le mettre sous l'indice générique 2.1 Rock. Voire en 2.11 Rock'n'Roll Pioneers, si on considère que les pionniers vont jusqu'au début des années 60 (en gros jusqu'à 1964, année où les Beatles et la British Invasion balayèrent tout ce qui se faisait auparavant en posant les bases de ce qui deviendrait la pop actuelle).

¹² Le "rock" tout court en 2.13 représente l'évolution du rock'n'roll dont on a laissé tomber le "roll" (musique moins dansante) tout en y réinjectant une bonne dose de blues/rhythm'n'blues à la fin des années 60. Les initiateurs du genre sont bien sûr les Rolling Stones, notamment à travers la série d'albums phares entamés dès 1968. Autre figure mythique à rattacher à cette catégorie, les Who, après leurs débuts "mods". Après, on peut grosso modo y rajouter tous ces groupes inspirés par les Rolling Stones : The Faces, The Black Crowes, The Soundtrack of Our Lives, Primal Scream sur l'album *Give out but don't give up*, etc.

¹³ Pour le pub rock en 2.14, Wikipédia le définit "comme un genre de musique rock apparu en Grande-Bretagne dans les années 1970. Il tire son nom du fait qu'il était joué en public principalement dans les pubs, seul endroit acceptant d'accueillir les groupes. Au début des années 1970, alors que les hit parades sont envahis par les groupes de rock progressifs avec des morceaux symphoniques ou le Glam Rock, quelques jeunes musiciens britanniques demandent un rock plus excitant et plus près de ses racines blues et rhythm and blues dans la lignée des Rolling Stones et de The Pretty Things des premières années dix ans plus tôt..."

Parmi les groupes essentiels, on peut citer Dr. Feelgood, The 101'ers, The Inmates, Nine Below Zero.

¹⁴ La différence entre indie pop en 2.24 et indie rock en 2.65 réside tout simplement et logiquement dans le fait que l'un rejoint plutôt la famille pop du point de vue des caractéristiques musicales, et l'autre plutôt la famille punk et apparentés.

Des groupes plutôt pop, mais sortant des sentiers battus de la pop (en incorporant des influences extérieures à la pop, en proposant des structures de morceaux plus alambiquées, une finition un peu moins lisse, etc.) iront en indie pop : Radiohead, Beck, Eels, Deus, Zita Swoon, Jeff Buckley, Blonde Redhead, Elysian Fields... Dans l'indie rock, il y a un côté punk/garage bien plus prononcé : The Pixies, Frank Black, The Libertines, Art Brut, Arctic Monkeys, The Rakes, The Strokes... Ensuite il y a les cas qui ne sont pas simples comme PJ Harvey, parfois plutôt pop, parfois plutôt punk selon les albums, voire même selon les morceaux.

Par ailleurs, les intitulés doivent être interprétés de manière assez ouverte. Même sans mettre l'intitulé Lo-Fi en 2.24, on peut penser, pour cette musique faite avec peu de moyens techniques, que la plupart des médiathèques mettent déjà les premiers disques de Beck et Sebadoh en 2.24.

¹⁵ En 2.36, l'appellation précédente ("Dark folk") désigne désormais dans les lexiques musicaux une scène néofolk qui n'est pas visée ici mais dans l'indice précédent (2.35). Le nouvel intitulé fait référence au côté neurasthénique ou dépressif de certains disques ayant pour base le folk et des climats intimistes et introspectifs.

Cet indice est élargi au folk ou folk-rock sombre jouant sur les émotions. Des artistes tels qu'Elliott Smith ou Nick Drake y ont leur place.

¹⁶ La noisy pop, genre né dans les années 80, ne connaît pratiquement pas de nouveaux représentants et les artistes phares du genre ne sont pas très nombreux. Attribuer un indice uniquement pour les Sonic Youth, Dinosaur Jr., My Bloody Valentine, Yo La Tengo et quelques autres apparaît quelque peu réducteur, d'où l'intégration de l'indie rock, d'autant que les publics amateurs de noisy pop et d'indie rock sont souvent les mêmes (les Pixies, par exemple, sont indifféremment classés dans l'une ou l'autre catégorie selon la source à laquelle on se réfère).

¹⁷ La dénomination "rock alternatif" n'a pas été retenue car il semblerait que le terme ait des significations différentes selon les générations. Le terme "Grunge" étant extrêmement réducteur (pris au pied de la lettre, il s'agit de la scène alternative de Seattle au début des années 90, soit Mudhoney, Soundgarden, Nirvana, Alice in Chains et Pearl Jam), il a paru nécessaire d'indiquer en employant l'expression « et apparentés » que l'indice ne se limitait pas à ces seuls cinq groupes. Autrement dit, on peut y mettre des groupes à l'esthétique similaire mais qui ne viennent pas de Seattle (Smashing Pumpkins, Stone Temple Pilots, Silverchair...) et des groupes qui sont apparus plus tardivement (Bush, Nickelback, Incubus...).

¹⁸ Les subdivisions 2.91 et 2.92 disparaissent compte tenu du remaniement de la sous-classe 2.1 Rock, pour ne plus laisser place qu'aux variétés internationales en 2.9

¹⁹ Cette musique savante n'est plus seulement occidentale.

²⁰ Indexation et cotation : pour coter un document qui contient plusieurs œuvres de formes différentes, on utilise l'indice de niveau immédiatement supérieur qui puisse s'appliquer à l'ensemble de ces œuvres. Mais lorsqu'une des œuvres tient une place particulièrement éminente dans le document, par sa durée ou sa mise en valeur, on peut coter ce document avec l'indice correspondant à cette œuvre. Pour l'indexation, on peut utiliser plusieurs indices correspondant aux différentes œuvres.

²¹ Pour ce qui concerne l'usage du 0 en musique classique, on a affaire à une séquence générale du type suivant :

3 ALB 111 1 (Albeniz)

.../...

3 XEN 54 (Xenakis)

3.0 TIT (anthologie générale classique)

3.061 1 HOR (récital Horowitz)

3.4 TIT (anthologie générale de musique vocale sacrée)

3.44 TIT (anthologie de requiem)

3.5 TIT (anthologie générale de musiques utilisant l'électronique)

etc.

Une anthologie de musique classique sera ainsi classée de façon systématique bien après la partie alphabétique, qui correspond au classement par compositeurs.

Le zéro, nécessaire pour intercaler les anthologies générales classiques en 3.0, devient donc inutile dans le cas des 3.2, 3.3 et 3.4, qui ne peuvent se trouver qu'à l'intérieur d'une séquence systématique.

Voir également la note 6 sur l'utilisation du chiffre 0.

²² Les indices 3.06 et 3.09 ne sont pas réservés aux seuls récitals et anthologies et peuvent être employés pour les compositeurs. Ainsi le 3.06 suivi de la notation instrumentale adéquate peut être employé pour des documents centrés sur la musique d'un compositeur autour d'un instrument, quelle que soit la forme :

Par exemple :

3 KOD 064 3 pour l'œuvre de Kodaly pour le violoncelle.

²³ L'indice 3.098 concerne aussi les premières années du vingt-et-unième siècle.

²⁴ On distinguera la musique pour piano à 4 mains en 3.111 1 (un seul piano) de celle pour deux pianos en 3.121 1.

²⁵ Les subdivisions de la sous-classe 3.1 sont modifiées de manière à intégrer les ensembles à cordes et les ensembles à vents. Précédemment, le septuor en 3.17 n'était quasiment jamais utilisé.

²⁶ Les symphonies de chambre peuvent être indexées en 3.19 ou 3.24, selon que l'on souhaite privilégier la forme (symphonie) ou l'instrumentation (petit ensemble).

²⁷ La musique orchestrale de forme non conventionnelle se retrouve en 3.2 (de même, la musique vocale profane de forme non conventionnelle est en 3.3 et la musique vocale religieuse de forme non conventionnelle en 3.4).

²⁸ Dans un souci évident de cohérence, les concertos ne sont plus mis dans la musique de chambre, mais en musique orchestrale.

²⁹ Les doubles, triples... concertos sont à indexer en 3.21 (nouvel indice des concertos). Les concertos pour orchestre sont à indexer en 3.210 4 (le nouvel indice des concertos est 3.21, et les orchestres sont dorénavant classés en 0.604).

³⁰ Cette modification permet de prendre en compte dans cet indice des œuvres telles que *Histoire de Babar* de Jean de Brunhoff, mise en musique par Francis Poulenc, dans sa version originale pour piano et récitant, et *Pierre et le loup* de Prokofiev, dans une adaptation pour piano et récitant. Elle permet de ne pas surcharger inutilement les tables par une multitude de cas particuliers.

³¹ *Roméo et Juliette*, symphonie dramatique op. 17 de Berlioz, peut être indexée en 3.34 ou en 3.3.

³² La festa teatrale est rattachée à l'opéra et la serenata aux oratorios et cantates.

Les serenatas sont des pièces exécutées lors de réceptions données à l'occasion de réjouissances particulières. Elles sont de durée variable, avec des solistes plus nombreux et un accompagnement orchestral plus riche que pour les cantates, mais sans action dramatique qui pourrait les rapprocher de petits

opéras.

La festa teatrale est une œuvre dramatique de circonstance écrite pour un événement solennel particulier, relevant de l'opéra ou de la serenata.

³³ La sous-classe 3.6 "Musique classique en lien avec d'autres genres" concerne les documents ayant un lien étroit avec le classique, qui n'auraient éventuellement pas pu être classés ailleurs, ou qu'on voudrait regrouper au même endroit par utilisation d'un classement systématique. Elle n'est pas subdivisée.

Par exemple : le concerto suite pour guitare électrique et orchestre en mi bémol mineur, opus 1, d'Yngwie Malmsteen peut être classé en différents endroits :

2 MAL 86 (classement alphabétique en rock avec indication du style : influences musique classique)

3 MAL 216 5 (classement alphabétique en classique avec indication de la forme : concerto pour guitare électrique et orchestre)

3.6 MAL (classement systématique en classique en lien avec d'autres genres).

³⁴ Ces nouveaux indices permettent un classement d'abord par périodes historico-stylistiques, puis par compositeurs, enfin par formes :

Exemple : les suites pour violoncelle de Bach en 3.94 BAC 114 3.

Il est bien entendu que cette façon de classer n'est pas une obligation. Il reste tout à fait possible de continuer à classer par compositeurs.

Même en cas d'utilisation de ce classement par périodes, les tranches 10 à 50 sont conservées : elles restent nécessaires pour les anthologies et récitals, ceux-ci se situant bien souvent hors chronologie, même en cas de classement par périodes historico-stylistiques.

Aucun nouvel indice ne signifie deux choses différentes et le même document peut être indexé avec plusieurs indices. Ainsi, pour les suites pour violoncelle de Bach :

3.114 3 et 3.941 143.

3.9 offre une réponse strictement numérique, et la seule compatible avec le reste du système du point de vue de l'indexation, en évitant tout recours à des signes autres que numériques.

En ce qui concerne les anthologies par périodes, elles sont traitées de façon identique quel que soit le classement adopté (classement général par compositeurs ou classement général par périodes), au moyen des notations chronologiques spécifiques prévues en 3.09x :

par exemple :

3.094 TIT (anthologie de musique baroque).

Les anthologies historiques se trouvent alors classées ensemble :

– après les compositeurs pour le classement par compositeurs :

3 Compositeurs

3.06x Récitals

3.09x Anthologies historiques

3.xx Anthologies par formes

– avant les compositeurs pour le classement par périodes :

3.06x Récitals

3.09x Anthologies historiques (regroupées ensemble)

3.xx Anthologies par formes

3.9x Compositeurs

Dans le cas d'un classement par périodes historico-stylistiques, si et seulement si l'on souhaite classer les compilations historiques non pas ensemble mais à la fin de chaque tranche historique, il conviendra dans ce cas, pour la cotation seulement, d'ajouter un zéro final à l'indice correspondant du classement par périodes :

3.06x Récitals

3.xx Anthologies par formes

3.9x Compositeurs

3.9x0 Anthologies historiques (regroupées par tranche historique)

par exemple :

3.94 BAC (Bach)

3.940 TIT (anthologie époque baroque).

3.95 MOZ (Mozart)

3.950 TIT (anthologie époque classique)

³⁵ L'abstract hip hop se retrouve dans un indice nouveau 4.55

³⁶ UK garage et 2 step ne sont pas conservés. La house garage est mise avec la house générique en 4.3, alors que l'acid house reste en 4.31.

³⁷ La différence entre 5.21 et 6.13 est la suivante au niveau des musiques de télévision : 5.21 sera utilisé pour les génériques d'émissions de télévision diverses autres que les films de fiction (journaux télévisés,

jeux, émissions de variétés, etc.) et 6.13 sera utilisé pour les fictions télévisuelles : feuillets, téléfilms.

³⁸ Il s'agit d'illustrations de certains thèmes ou situations par de la musique, sans usage nettement défini à l'avance (publicité, vidéo amateur, cinéma, télévision, spectacle...), comme par exemple la série "Musiques d'ambiance" (Policier, Science-fiction, Western) parue sur le label Tempo.

³⁹ Cet ajout doit permettre de classer certains disques de musique servant à l'éveil corporel et à l'expression corporelle, notamment en direction des enfants.

⁴⁰ Cette modification intéresse plus particulièrement les secteurs jeunesse, de même que celles concernant les indices suivants : 3.28 Musique de scène symphonique ou vocale, conte à récitant (quelle que soit l'instrumentation), 5.18 Contes musicaux (non-classiques), œuvres intégrant des chansons et des textes récités ou lus, 6.14 Adaptation phonographique de film, 8.13 Eveil musical lié à la chanson, 8.14 Chansons d'apprentissage ou d'initiation (alphabet, tables de multiplication, langues étrangères), 9.6 Musiques du monde : France.

⁴¹ Les exemples fournis dans "*Musique en bibliothèque*" indiquent, pour les musiques originales de films, de mettre le segment alphabétique directement après le 6.

Pour des raisons de clarté, il est sans doute préférable de placer ce segment alphabétique après la première décimale, ce qui ne modifie pas de toute façon le classement.

Par exemple :

Bande originale de *La haine* : 6.1 HAI 1 de préférence à 6 HAI 11

Musiques inspirées par *La haine* : 6.1 HAI 2 de préférence à 6 HAI 12

En revanche, il est déconseillé de mettre les deux décimales avant le segment alphabétique : cela séparerait, pour un même film, la bande originale elle-même du disque "inspired by", inspiré de.

⁴² Cette création d'un nouvel indice permet de trouver une solution pour les documents incluant histoire, dialogues, musique et chansons d'un film. Par exemple, il permet de distinguer entre les deux documents suivants :

6.11 = *Le livre de la jungle : bande originale du film : version française remasterisée*. - Paris : The Walt Disney Company (France), P 1994. - 1 disque compact. - Walt Disney Records WDR360212.

6.14 = *Le livre de la jungle : l'histoire, les dialogues, la musique et les chansons originales* / Walt Disney. - Paris : The Walt Disney Company (France), ca 1993. - 1 disque compact. - Walt Disney WDR35006.

Dans des recommandations précédentes, il était préconisé d'utiliser le 6.1 s'il s'agissait d'une musique de film proprement dite (cas du 1er exemple) et d'utiliser un équivalent lettre de la Dewey s'il s'agissait d'un texte (cas du 2e exemple). Sauf que dans le cas du 2e exemple, il ne s'agit pas seulement d'un texte puisque la musique et toutes les chansons du film y sont reprises. D'autre part, le document serait ainsi complètement perdu au milieu des autres textes stricto sensu. Quant à ne pas faire le distinguo et à tout mettre en 6.1, il a semblé dommage de tout mélanger. D'où la création d'un 6.14.

⁴³ La classe 8 regroupe la chanson francophone, sans limitation à l'espace européen comme c'était le cas auparavant, dans la version 3 des PCDM avec le 099.2. Ainsi, la chanson francophone québécoise devrait être classée en 8, dès lors que les paroles sont intelligibles pour un auditeur francophone non québécois. En revanche, les chansons en "joual" sont logiquement classées en 9.84.

⁴⁴ Les adaptations locales sont à éviter lorsqu'elles mettent à mal les principes généraux de la classification musicale. C'est ce respect des principes généraux qui anime les solutions retenues pour l'évolution de la classification musicale.

C'est ainsi qu'un indice ne doit pouvoir signifier qu'une seule chose, gage d'un langage commun entre les établissements.

C'est ainsi également que les documents musicaux édités pour les enfants ne font plus l'objet d'une classe spéciale, mais sont classés selon les mêmes principes que les autres documents. Exactement comme pour les livres pour enfants. Un type de musique ne change pas d'indice en fonction du public visé : c'est au niveau de la cote, par utilisation d'un préfixe comme le font nos collègues des secteurs livres jeunesse, que se fera éventuellement la distinction. La confusion sur ce point vient de la subsistance dans les tables d'un indice 8.1 pour la chanson pour enfants, chose sur laquelle il est dorénavant difficile de revenir en arrière, mais qui ne se justifiait au départ que par la déclinaison en 8.11 (rondes et comptines), 8.12 (berceuses), etc.

⁴⁵ Par « éveil musical lié à la chanson », il faut notamment entendre les cas suivants :

- les chansons permettant une approche générale de la musique, à travers certaines notions comme le rythme, la mélodie ou le tempo (par exemple *A l'école des chansons* de Sophie Allermé et Sylvie Villemain) ;
- les chansons faisant référence à une méthode d'éducation musicale (par exemple *Rondin, picotin* pour une

éducation musicale selon les idées de Zoltan Kodaly) ;

- les chansons servant à faire découvrir un genre musical comme la musique classique (par exemple les disques de La Famille Maestro, ou *Croc' baroque : chansons enfantines et musique baroque*) ou les musiques traditionnelles (*L'hippo tam tam* de L'Arbre à musiques) ;
- les chansons permettant la découverte d'instruments de musique (par exemple *Le colporteur* de Steve Waring) ;
- les chansons en jeux vocaux, permettant d'explorer les possibilités sonores et expressives de la voix (par exemple *Mille et une souris vertes*) ;
- les chansons pour lesquelles figurent dans un livret les textes, la musique (partie chant ou plus) et des commentaires avec des pistes d'exploitation pédagogique (par exemple *Les chansons de la marmotte* pour chanter, mimer, jouer, danser d'Anny et Jean-Marc Versini, ou *Le serpent à sonnettes*).

⁴⁶ Les anthologies générales de musiques du monde sont classées tout simplement sous 9 tout seul. Le 0 est en effet inutile pour une bonne séquence générale, dans la mesure où il n'y a pas de partie de séquence alphabétique avant.

Voir également les notes 6 et 21 sur l'utilisation du chiffre 0.

⁴⁷ Les subdivisions communes spécifiques et les indices concernant les peuples en diaspora et les regroupements particuliers sont regroupés dans une seule et même table.

Dorénavant, toutes ces subdivisions peuvent être utilisées à la suite d'un indice correspondant à un pays (ou regroupement de pays), et plus seulement la 1 et la 2, ce qui ouvre de nouvelles possibilités d'indexation et de cotation pour plusieurs traditions particulières.

Exemples :

9.381 1 = Musique savante de l'Inde

9.182 = Nouvelle musique des pays mandingues

9.527 = Musique tzigane de Hongrie

9.597 = Flamenco (musique gitane en Espagne)

On peut également utiliser ces subdivisions soit pour le monde entier (9), soit au niveau "continental" (9.1, 9.2... 9.9). Cela ouvre également de nouvelles possibilités d'indexation et de cotation. Attention car, dans ce cas, il est nécessaire de faire précéder ces subdivisions communes de 08 pour éviter des confusions.

Exemples :

9.081 = Musiques traditionnelles du monde entier (anthologie mondiale)

9.082 = Nouvelles musiques du monde sans localisation particulière (anthologie mondiale)

9.085 = Traditions juives sans localisation particulière

9.086 = Traditions islamiques sans localisation particulière

9.087 = Musiques tziganes sans localisation particulière

9.088 = Musiques du monde méditerranéen sans localisation particulière

9.108 2 = Nouvelles musiques d'Afrique sub-saharienne

9.508 5 = Traditions juives en Europe de l'est et du sud

9.908 2 = Nouvelles musiques d'Amérique latine.

⁴⁸ Comme toutes les autres classes, la classe 9 peut être utilisée pour les documents musicaux pour enfants, la cote des documents étant alors assortie d'un préfixe adéquat pour spécifier le public visé.

Tous les disques pour enfants proposant des musiques de différentes régions du monde peuvent être ainsi pris en compte.

Dans ce cadre, il est également possible, plutôt que de classer toutes les chansons françaises pour enfants en classe 8, de distinguer entre chansons modernes (relevant de cette dernière classe) et chansons traditionnelles (en 9.6).

Au cas où il y aurait mélange de chansons traditionnelles et modernes sur le même document, l'utilisation de la classe 8 est préconisée pour classer le document.

On pourra rester le plus souvent à ce niveau de détail du 9.6, mais rien n'empêche d'utiliser les subdivisions communes spécifiques pour faire le distinguo entre styles d'interprétation des chansons traditionnelles : 9.608 1 (et surtout pas 9.61 qui est l'indice de la Corse) pour les interprétations traditionnelles (exemple : Gens de Lorraine) et 9.608 2 (et surtout pas 9.62 qui est l'indice de l'Occitanie en général) pour les interprétations modernisées (exemple : Henri Dès).

⁴⁹ Le mento peut être classé en 9.88 (Jamaïque) même si le 1.6 est utilisé pour le reggae.

⁵⁰ Documents pour enfants : des inquiétudes se sont manifestées à propos de la disparition dans la PCDM4 de la classe réservée aux phonogrammes pour enfants dans la version précédente des PCDM. Or, bien au contraire, la nouvelle façon de traiter ces documents dans la version 4, analogue à celle pratiquée pour le traitement des livres pour enfants, ouvre tout le champ des possibles : tous les indices de la classification musicale et de la Dewey sont théoriquement utilisables, même si dans la pratique, seule une partie d'entre

eux est réellement utile. En termes de classement concret, il suffit d'utiliser un préfixe E ou J ou un autre identifiant de document destiné aux enfants, de la même façon que pour les autres documents destinés spécifiquement à ceux-ci.

Voici ci-dessous un tableau de correspondance entre les indices PCDM3 d'une part, et les indices PCDM4 et autres types de classement d'autre part. A noter que les notions de jazz, de rock, de musiques du monde n'existaient pas en version 3, et ne figurent donc pas dans ce tableau. Dorénavant, elles sont évidemment utilisables avec la version 4.

PCDM3		PCDM4	AUTRES
710	Chansons et rondes	8.1 (si francophones)	
710	Chansons et rondes	8.11 (rondes et comptines)	
710	Chansons et rondes	8.12 (berceuses)	
710	Chansons et rondes	9.x (si non francophones)	
711	Chansons traditionnelles	8.1 ou 9.6 (si francophones)	
711	Chansons traditionnelles	9.x (si non francophones)	
712	Chansons modernes	8.1 (si francophones)	
712	Chansons modernes	8.14 (chansons d'apprentissage ou d'initiation : alphabet, tables de multiplication, langues étrangères)	
712	Chansons modernes	8.41 (poèmes chantés : oeuvres de poètes ou d'écrivains mises en musique)	
712	Chansons modernes	9.x (si non francophones)	
720	Textes		
721	Contes et romans adaptés		C, R
722	BOF, TV , bandes dessinées	6.11 (si bande originale de film)	
722	BOF, TV , bandes dessinées	6.14 (si adaptation phonographique de film)	
723	Poésie		P
724	Théâtre		T
730	Eveil sonore et musical	0.5 (si général)	
730	Eveil sonore et musical	8.13 (si lié à la chanson)	
731	Bruits	5.9 (sons divers)	
732	Danse et expression corporelle	5.45 expression corporelle, exercices et apprentissage de la danse (classique ou jazz notamment)	
733	Contes musicaux	3.28 (contes musicaux classiques, quelle que soit l'instrumentation)	
733	Contes musicaux	5.18 (contes musicaux non classiques, oeuvres intégrant des chansons et des textes récités ou lus)	
733	Contes musicaux	5.11 (comédies musicales)	
733	opéras pour enfants	3.35 (opéras)	
733	ballets et musiques commentées	3.27 (pour les ballets)	
733	ballets et musiques commentées	3.xx (classer à la forme, objet du récit) ou de façon plus générale en 3.05 (éveil musical lié à la musique classique)	
733	ballets et musiques commentées	x.05 (éveil musical lié à un genre musical autre que le classique)	
734	Jeux musicaux et méthodes actives	0.5 (si général)	
734	Jeux musicaux et méthodes actives	8.13 (si lié à la chanson francophone)	
735	Instruments	0.6	
740	Documentaires		Dewey
741	Métiers et vie sociale		Dewey 300
742	Formation religieuse		Dewey 200

743	Langues		Dewey 400
744	Sciences		Dewey 500
745	Connaissance de la nature		Dewey 500
746	Art		Dewey 700
747	Sports		Dewey 790
748	Histoire et géographie		Dewey 900
750	Noëls	5.33	
751	Chansons de Noël	5.33	
752	Contes de Noël		C